

## Comment intervenir dans le cadre de la section syndicale d'établissement ?

### Questions traitées :

Quels outils pour intervenir au CA (connaître les références juridiques utiles dans le quotidien)? Comment connaître, promouvoir et défendre l'action du SNES devant les collègues et les autres personnels, voire les parents ? Comprendre le fonctionnement de l'EPLÉ et ne pas rester passif lors des CA. Quel est l'intérêt d'informer au-moins quelquefois dans l'année la section départementale du SNES ? Comment les militants du S2 peuvent vous soutenir ? Pourquoi et Comment saisir le CHSCT départemental ?

**Lieu :** Lycée Bouchardon, 14 rue Youri Gagarine, 52 000 Chaumont

**Date :** **Vendredi 6 mars 2020 de 9h30 à 17h00.**

### Conditions :

1°) prise en charge des frais de déplacement, mais recommandation de privilégier le co-voiturage, prendre contact éventuellement avec Laurent BERTRAND, les mercredis qui précèdent au : 03.25.87.10.35

2°) Réserver le repas de midi au plus tard une semaine avant la date du stage, en renvoyant le coupon ci dessous, à M. BERTRAND Laurent, SNES-FSU 52, 3 rue de Bourbonne, 52400 ARNONCOURT-sur-APANCE. (Le prix du repas sera pris à hauteur de 6 euros pour chacun des stagiaires).

3°) Déposer rapidement une demande d'autorisation d'absence auprès de votre chef d'établissement, en s'inspirant du modèle donné en P.J au courrier de convocation.

**Inscription au stage à retourner à SNES-FSU 52, 3 rue de Bourbonne, 52000 ARNONCOURT s/ APANCE ou par mail à : [laurent.bertrand@ac-reims.fr](mailto:laurent.bertrand@ac-reims.fr)**

**NOM :**

**Prénom :**

Établissement : .....

Adresse

personnelle : .....

.....

Tél : .....

Mail : .....

Repas de midi à réserver ? : OUI NON (entourez la réponse)

Besoin d'une attestation de présence ? : OUI NON

Avez-vous une solution de covoiturage ? : OUI NON

Observations : .....

.....

**Nom Prénom**

Fonction

Etablissement,

à Madame la Rectrice,  
s/c de M... le/la Principal (e) (Proviseur (e)),

**Objet :** Stage départemental de  
syndicale du 7 février 2020

formation

....

Madame la Rectrice,

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du  
11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de  
solliciter de votre bienveillance un congé le vendredi 7 février pour participer à un stage de formation syndicale  
organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à Saint-Dizier.

l'expression de mes salutations respectueuses.

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice,

Lieu, date

Signature